

*Sécurité de la vieillesse—Loi*

c'est bel et bien une augmentation et je souhaite qu'on s'en souviennne—demeure réaliste en ces temps difficiles.

• (1420)

Ainsi, monsieur le Président, comme je le disais au début de mon intervention, j'ai moi aussi une mère, et je suis juste assez vieux pour avoir connu la dépression. On en a d'ailleurs beaucoup parlé dans ce débat, comme si seulement un côté de la Chambre connaissait la dépression, ou se souvenait des conditions de vie dans les maisons éclairées au pétrole lampant, ainsi de suite. J'ai eu moi aussi ma part de difficultés, et je n'ai pas oublié, mais je crois que je pourrais quand même voter en faveur de ce projet de loi, non pas parce que je voudrais, loin de moi cette affreuse idée, voir baisser le revenu des Canadiens âgés, ni parce que je considère ce projet de loi comme une heureuse initiative en faveur de la réforme des régimes de pension, réforme qui nous permettra de régler les problèmes qui se posent en matière de retraite à cause du vieillissement de la population; je voterai avec une conscience nette, car j'ai beaucoup réfléchi sur la question et je suis sincèrement persuadé d'accorder mon appui à une mesure essentielle dans la lutte globale qui freinera l'inflation, rétablira la confiance des Canadiens et des pays étrangers en notre pays, nous permettra de nous occuper de notre avenir immédiat et de bien préparer celui de nos héritiers.

**M. Bill Clarke (Vancouver Quadra):** Monsieur le Président, j'ai cru rêver lorsque j'ai entendu le député de Thunder Bay-Nipigon (M. Masters) nous parler de sa mère. Si celui-ci téléphone à sa mère ce soir ou demain pour lui dire: «Maman, j'ai voté pour qu'on limite l'indexation de votre pension», et qu'elle ne lui tape pas sur les doigts ou ne réagit pas encore plus violemment, monsieur le Président, je serai très surpris.

**M. Rose:** Il lui a donné un coup de Jarnac.

**M. Clarke:** Elle lui rendra peut-être la pareille, monsieur le Président.

C'est avec stupéfaction que j'ai écouté un député ministériel dire à la Chambre que l'inflation diminue et que nous ne devrions pas être de ceux qui disent partout que l'inflation va continuer à sévir. Si c'est là ce que croit son parti, ce projet de loi est inutile, car les pensions seront automatiquement alignées sur le taux d'inflation. Donc, le gouvernement nous dit aujourd'hui que nous ne devons absolument pas nous attendre que le taux d'inflation tombera de 11 à quelque 6 ou même 7 p. 100. Ma foi, je le crois, monsieur le Président, car le gouvernement n'a pris aucune mesure qui puisse jamais vraiment venir à bout de l'inflation. Le gouvernement nous disait la même chose il y a dix ans. Le député de Sarnia-Lambton (M. Cullen) sourit. Il était ici il y a dix ans et il a dû bien rire lorsque le premier ministre (M. Trudeau) a dit qu'il terrasserait l'inflation.

**M. Cullen:** J'invoque le Règlement, monsieur le Président. C'est un message que m'a envoyé le député d'à côté, ici, qui m'a fait sourire. Je crois néanmoins devoir rappeler au député que le premier ministre (M. Trudeau) a parlé d'une lutte à finir avec l'inflation et que, à la lutte, c'est toujours deux chutes sur trois.

**M. Rose:** A quel combat en est-il à l'heure actuelle?

**M. Clarke:** Eh bien, monsieur le Président, je souris maintenant à cause de ce que dit le député de Sarnia-Lambton. Il

était ici il y a dix ans lorsque son gouvernement a reconnu pour la première fois que l'inflation échappait à tout contrôle et qu'il fallait recourir à l'indexation pour protéger les contribuables, les retraités et toutes les catégories de personnes contre ses ravages. Ce que le gouvernement nous dit aujourd'hui, c'est que l'indexation est désormais inutile puisque l'inflation baisse de toute façon, et il nous présente cette mesure législative. Eh bien, monsieur le Président, ce n'est certes pas là l'attitude que nous, de ce côté-ci de la Chambre, adoptons face à un projet de loi aussi important que celui là.

Je me demande également pourquoi le débat sur le bill C-31 doit prendre fin aujourd'hui. Pourquoi limite-t-on la durée du débat? Le gouvernement prétend que c'est un projet de loi important qui doit être adopté rapidement. Seulement, il a attendu quatre ou cinq semaines entre le moment où le projet de loi a été déposé à la Chambre et celui où nous avons commencé à en débattre. Pour moi, c'est parce que le gouvernement ne veut pas attirer l'attention de la population, car chacun sait qu'une question débattue rapidement attire peu l'attention.

**M. Cullen:** On parie?

**M. Clarke:** Tant que les débats ne se prolongent pas, les médias ne s'intéressent pas à nous et la population ignore de quoi nous parlons. Le secrétaire parlementaire nous a dit que 23 députés avaient participé au débat, dont cinq du gouvernement et forcément 18 des deux partis de l'opposition. On peut se demander pourquoi il n'y a eu que cinq députés libéraux à prendre la parole. A mes yeux, c'est parce que les autres ont peur ou plutôt qu'ils ont honte, comme le dit le député de Mission-Port Moody (M. Rose). Ils ont peur de donner l'impression de vouloir s'en prendre à tout prix aux retraités.

S'il y a eu tant de députés de ce côté-ci—toutes proportions gardées, car 18 députés, ce n'est pas tellement—à prendre la parole, c'est parce que l'opposition sait bien que la population doit être informée et qu'une question aussi cruciale doit être débattue. Les leaders des deux partis de l'opposition ont dit que nous étions opposés au projet de loi et la meilleure façon de manifester notre opposition, c'est de faire intervenir un grand nombre de députés pour que la population soit informée.

**M. Baker (Nepean-Carleton):** Bravo!

**M. Clarke:** Monsieur le Président, le secrétaire parlementaire du président du Conseil privé (M. Smith) a déclaré tout fièrement, on peut dire, que le débat avait déjà duré huit heures et demie et que nous allions probablement en discuter encore deux ou trois heures aujourd'hui. Cela fait un total de onze heures. Est-ce que ces onze heures, c'est trop? Est-ce que ces vingt et une heures, ou même trente et une heures, c'est trop pour débattre d'un projet de loi qui modifie un principe aussi fondamental que celui de l'indexation que le Parlement a entériné il y a dix ans? On peut également se demander combien il y a eu d'heures de débat depuis le moment où le projet de loi a été déposé le 28 octobre et celui où le débat sur le projet de loi proprement dit a commencé, aujourd'hui y compris.

J'ai dit qu'il s'agissait d'un principe garanti, monsieur le Président, et pour le bien faire voir, je tiens à me reporter à ce que le premier ministre a dit il y a non pas une décennie, mais un an à peine. Alors qu'il inaugurait la conférence nationale sur les pensions, il a en effet déclaré ce qui suit: